

**ASSOCIATION NOEL PAINDAVOINE
POUR LA PROMOTION ET L'HABITAT DES JEUNES**

9, rue Noël
51100 REIMS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2009**

*Assemblée Générale Ordinaire
du 22 Juin 2010*

Laurent CALLON
52, boulevard Lundy
51100 REIMS
Tél. 03 26 88 58 55
Fax. 03 26 40 04 31

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 2 juin 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION NOEL PAINDAVOINE, POUR LA PROMOTION ET L'HABITAT DES JEUNES,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants exposés dans la note 1.2 de l'annexe. Le traitement comptable retenu pour les subventions d'investissements reçues depuis 2004, lesquelles, bien que non renouvelables par les organismes financeurs ont néanmoins fait l'objet d'une reprise au compte de résultat pour un montant de 20.306 €. Cette dérogation apportée aux principes comptables ne modifie toutefois en rien le montant des fonds associatifs tel que figurant au passif de votre bilan au 31 décembre 2009.

Les dotations accordées par les Conseils généraux pour l'Aide Sociale à l'Enfance sont désormais présentées au compte de résultat dans la rubrique « Dotations et produits de tarification », conformément au plan comptable des établissements médico-sociaux.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, me conduisent à porter à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association a constaté dans ses comptes une provision pour risques et charges en vue de faire face aux indemnités de fin de carrière conventionnelles de chaque salarié présent au 31 décembre 2009.

La méthode retenue consiste à considérer tout de suite l'ensemble des droits qui seraient acquis lors du départ à la retraite calculé de manière actualisée, puis de les pondérer par la probabilité de présence des salariés à cette date et enfin de répartir cet ensemble de manière linéaire.

Cette méthode est conforme à la recommandation C.N.C. n° 03-R-01.

2. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents présentés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims, le 1^{er} juin 2010

Le commissaire aux comptes

Laurent CALLON

**ASSOCIATION NOEL PAINDAVOINE
POUR LA PROMOTION ET L'HABITAT DES JEUNES**

9, rue Noël
51100 REIMS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Laurent CALLON
52, boulevard Lundy
51100 REIMS
Tél. 03 26 88 58 55
Fax. 03 26 40 04 31

**Rapport spécial du
Commissaire aux comptes**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Reims, le 1^{er} juin 2010

Le commissaire aux comptes

Laurent CALLON

Bilan

Association

Association Marnaise Aide à la Jeunesse

Au : 31/12/2009

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	12 686	10 452	2 233	817
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	12 686	10 452	2 233	817
Immobilisations corporelles	Terrains	13 720		13 720	13 720
	Constructions	1 674 641	1 195 484	479 156	508 428
	Inst. techniques, mat.out.industriels	474	474		8 621
	Autres immobilisations corporelles	157 127	123 677	33 450	48 430
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	3 165		3 165	
	Avances et acomptes				
	Total	1 849 128	1 319 635	529 492	579 201
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	15		15	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 823		5 823	17 989
	Total	5 838		5 838	17 989
Total I		1 867 652	1 330 088	537 564	598 009
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	1 899		1 899	1 501
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total	1 899		1 899	1 501
	Avces et acptes versés sur commandes	2 087		2 087	1 125
Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	55 185	110	55 075	61 012
	Autres créances	40 788		40 788	80 624
	Total	95 974	110	95 863	141 636
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	271 877		271 877	167 859
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	98 344		98 344	89 343
	Charges constatées d'avance (4)	23 829		23 829	23 643
	Total II	494 011	110	493 901	425 109
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		2 361 664	1 330 199	1 031 465	1 023 118
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

Association Marnaise Aide à la Jeunesse

Au : 31/12/2009

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	349 861	349 861
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	17 923	17 923
	Report à nouveau	264 834	267 914
	Résultat de l'exercice	486	(4 713)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	(1 634)		
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	188 618	198 057	
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I		820 090	829 042
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	15 576	12 053
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	8 300	2 000
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		23 876	14 053
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	30 240	33 695
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 195	3 703
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 234	59 813
	Dettes fiscales et sociales	87 603	70 678
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 568	2 878
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	14 655	9 254	
Total III		187 497	180 022
Ecart de conversion passif			
Total du passif (I+II+III+IV)		1 031 465	1 023 118
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Association Marnaise Aide à la Jeunesse

Période de l'exercice 01/01/2009 31/12/2009 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2008 31/12/2008 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	220	2 204
	Production vendue		170 459
	{ Biens		
	{ Dotations et produits de tarification	416 486	
	{ Autres services	395 353	459 530
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	812 060	632 194
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels su opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	196 402	501 888
Remboursement de frais			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	36 068	61 877	
Cotisations			
Autres produits (1)	23 080	9 024	
Total des produits d'exploitation	I 1 067 612	1 204 985	
Charges d'exploitation	Marchandises	4 311	5 611
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	93 557	105 187
	{ Variation de stocks	(398)	214
	Autres achats et charges externes (2)	188 363	370 391
	Impôts, taxes et versements assimilés	42 828	34 022
	Salaires et traitements	384 245	372 930
	Charges sociales	167 181	141 503
	- sur immobilisations	69 059	65 863
	{ amortissements		
	{ provisions		
Dotations d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions	110	366	
- pour risques et charges : provisions	3 523	2 662	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	131 621	136 782	
Total des charges d'exploitation	II 1 084 403	1 235 536	
Résultat d'exploitation	(I-II) (16 791)	(30 551)	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations	1 624	3 517
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 924	6 265
Total des produits financiers	V 3 549	9 783	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	55	115
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 55	115	
Résultat financier	(V-VI) 3 493	9 667	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) (13 298)	(20 883)	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail		
	{ mobilier		
	{ immobilier	1 380	

Compte de résultat (suite)

Association Marnaise Aide à la Jeunesse

Période de l'exercice 01/01/2009 31/12/2009 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2008 31/12/2008 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 726	18 037
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	28 726	18 037
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	966	1 346
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 473	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 200	669
	Total des charges exceptionnelles VIII	8 641	2 016
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		20 085	16 020
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	2 000	2 150
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	8 300	2 000
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	1 101 887	1 234 956
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	1 101 400	1 239 669
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	486	(4 713)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

Dossier annuel

Association Marnaise Aide à la Jeunesse

Annexe

Table des matières

1	Faits marquants de l'exercice	1
1.1	Événements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation	2
2.1.4	Immobilisations corporelles - Mouvements principaux	3
2.1.5	Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation	3
2.1.6	Crédit-bail	4
2.1.7	Immobilisations financières	4
2.1.8	Évaluation des stocks consommés	4
2.1.9	Créances	4
2.1.10	Valeurs mobilières de placement	5
2.1.11	Produits à recevoir	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds propres	6
2.2.2	Autres fonds associatifs	7
2.2.3	Subventions d'investissement	7
2.2.4	Engagements pris en matière de retraite	8
2.2.5	Fonds dédiés – Tableau de suivi – Subvention de fonctionnement affectées	8
2.2.6	Dettes financières - classement par échéance	9
2.2.7	Autres dettes - classement par échéance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des subventions en espèces	10
3.2	Résultat exceptionnel	11
4	Engagements	12
4.1	Engagements financiers	12
4.2	Engagement en matière de formation professionnelle	12

1 Faits marquants de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2009 a approuvé le projet de fusion par absorption de l'association "Résidence Léon Paindavoine". Cette opération de fusion ne prendra effet qu'au 1^{er} janvier 2010.

L'Assemblée Générale a également décidé de modifier, à effet du 1^{er} janvier 2010, la dénomination de l'association pour : Noel – Paindavoine "pour la promotion et l'habitat des jeunes".

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation et de réévaluation des éléments du patrimoine.

Il existe une dérogation aux principes comptables : les subventions d'investissement, bien que non renouvelables par les financeurs, sont rapportées au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens qu'elles financent. Le montant rapporté au résultat en 2009 s'élève à 20 306 €.

Ce principe est appliqué sur les subventions encaissées depuis l'année 2004. Les subventions antérieures n'ont pas été et ne sont pas rapportées au résultat.

Changement de présentation

Les dotations MECS accordées par les Conseils généraux sont dorénavant classées dans le compte de résultat dans la rubrique "Dotations et produits de tarification", ce conformément au plan comptable des établissements médico-sociaux. Jusqu'en 2008, elles étaient comptabilisées :

- Dans la rubrique "Subventions d'exploitation" pour le département de la Marne
- Dans la rubrique "Production d'autres services" pour les autres départements

En 2009, les dotations allouées s'élèvent à 416 487 €.

En 2008, elles s'élevaient à 294 902 € pour le département de la Marne, puis à 72 598 € pour les autres départements.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 333 €	2 353 €		12 686 €
Immobilisations corporelles	1 949 273 €	13 274 €	113 419 €	1 849 128 €
Immobilisations financières	17 990 €	90 €	12 242 €	5 838 €
Total	1 977 596 €	15 717 €	125 661 €	1 867 652 €

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 514 €	937 €		10 451 €
Immobilisations corporelles	1 370 072 €	61 510 €	111 945 €	1 319 637 €
Immobilisations financières				
Total	1 379 586 €	62 447 €	111 945 €	1 330 088 €

2.1.3 Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels espace emploi mobilité	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Agencements et constructions	1 068 €	
Honoraires réhabilitation Foyer Noël 2 ^{ème} tranche	3 165 €	
Matériel mobilier bureau	9 041 €	
Matériel de transport		9 987 €

Les principales diminutions sont les suivantes :

- des agencements sur construction pour 2 233 € de valeur brute,
- du matériel de cuisine pour 87 098 € de valeur brute,
- du matériel de transport pour 5 990 € de valeur brute,
- du matériel de bureau et informatique et du mobilier pour 18 098 € de valeur brute.

2.1.5 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions/structure	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements constructions	Linéaire	3 à 33 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans

2.1.6 Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				9 987,00 €	9 987,00 €
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Exercices				1 610,35 €	1 610,35 €
Total				1 610,35 €	1 610,35 €
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus				2 760,60 €	2 760,60 €
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				6 671,45 €	6 671,45 €
• A plus de 5 ans					
Total				9 432,05 €	9 432,05 €
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				4 094,67 €	4 094,67 €
• A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice				1 380,30 €	1 380,30 €

2.1.7 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Cautions versées	5 823 €
Parts sociales	15 €

2.1.8 Evaluation des stocks consommés

Les stocks de combustibles sont évalués selon la méthode du dernier coût d'achat connu.

2.1.9 Créances

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.10 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
OPCVM monétaires	219 784 €	219 800 €	16 €	
FCP Ecureuil	52 093 €	52 147 €	54 €	
Total	271 877 €	271 947 €	70 €	-

2.1.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondent principalement à :

Libellé	31/12/2008	31/12/2009
Subventions à recevoir	75 129 €	28 538 €
Divers (remboursement de formations, aides à l'emploi ...)	3 172 €	7 528 €
Total	78 301 €	36 066 €

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	349 861 €			349 861 €
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds des investissements				-
- fonds de trésorerie				-
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	160 762 €			160 762 €
- autres fonds associatifs	189 099 €			189 099 €
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves	17 923 €			17 923 €
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles	9 523 €			9 523 €
- réserves réglementées				
- réserves pour projet associatif ¹	8 400 €			8 400 €
Report à nouveau	867 914 €		4 713 €	263 201 €

¹ Les réserves pour projet associatif ont été constituées pour financer la formation des salariés (8 400 €).

2.2.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
- Fonds trésorerie sous contrat				-
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	198 057 €	3 565 €	13 003 €	188 619 €
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				

2.2.3 Subventions d'investissement

Elles sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dotations aux amortissements constatées sur les immobilisations financées.

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montants subventions	Amortissements	
				Mode	Durée
2004	Ville Reims	Mobilier 25 MCF	7 228,00 €	Linéaire	7 ans
2004	CAF	Mobilier 25 MCF	7 123,99 €	Linéaire	7 ans
2007	Ville Reims	Mobilier Thiolettes	4 774,00 €	Linéaire	3 ans
2007	CAF	Mobilier Thiolettes	5 590,00 €	Linéaire	3 ans
2008	Ville de Reims	Travaux réhabilitation Foyer Noël	162 416,00 €	Linéaire	15 ans
2008	CAF	Travaux réhabilitation Foyer Noël	42 500,00 €	Linéaire	15 ans
Total			229 631,99 €		

Biens subventionnés	Total subv.	Achat	Total amort 31.12.09	QP subv rapportée au résultat 31.12.09	Cumul QP rapportées au résultat 31.12.09	Subv nette 31.12.09
Mobilier 25 MCF	14 351,99 €	36 899,17 €	29 829,85 €	2 456,70 €	11 602,37 €	2 749,62 €
Mobilier Thiolettes	10 364,00 €	15 709,66 €	15 213,03 €	3 454,58 €	10 036,36 €	327,64 €
Travaux réhabilitation Foyer Noël	204 916,00 €	353 246,19 €	33 398,60 €	14 394,77 €	19 374,33 €	185 541,67 €
Total	229 631,99 €	405 855,02 €	78 441,48 €	20 306,05 €	41 013,06 €	188 618,93 €

2.2.4 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, s'élève à 15 577 €, charges sociales comprises.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

2.2.5 Fonds dédiés – Tableau de suivi – Subvention de fonctionnement affectées

Situations Actions	Financeurs	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fond restant en fin d'exercice (compte 194) D = A - B + C
Sécurité Routière	Préfecture	1 200 €			1 200 €	1 200 €
Permis conduire	Préfecture	8 100 €			7 100 €	7 100 €
Guide logement sur Reims	Ville de Reims	2 000 €	2 000 €	2 000 €		
Total		11 300 €	2 000 €	2 000 €	8 300 €	8 300 €

2.2.6 Dettes financières - classement par échéance

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Moins d'1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunt Coplorr	5 155 €	5 155 €		
Total	5 155 €	5 155 €		

2.2.7 Autres dettes - classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à 1 an.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des subventions en espèces

Subvention DDASS – aide à la gestion locative sociale	20 000,00 €
Préfecture de la Marne	17 300,00 €
- Accès logement Jeunes CUCS :	8 000 €
- Sécurité routière "mobilité en poche" :	1 200 €
- accès à l'emploi grâce au permis de conduire :	8 100 €
Conseil Régional – action de formation	1 080,00 €
Conseil Régional – Logement – relais en FJT	1 476,00 €
Conseil Général – subvention Foyer Jeunes Travailleurs	18 781,00 €
Conseil Général – accompagnement jeunes FAJ	1 550,00 €
Ville de Reims – subvention de fonctionnement	30 000,00 €
Ville de Reims – contrat de ville – service logement	8 000,00 €
Ville de Reims – poste FONJEP	7 320,00 €
CAF – prestation socio-éducative	57 000,00 €
FONJEP – financement des postes de direction et éducateurs	25 431,00 €
CNASEA – aide à l'emploi des jeunes	1 614,51 €
CAF – favoriser l'accès au logement	1 500,00 €
CAF – accompagnement du rapprochement avec FJT Paindavoine	4 000,00 €
Fondation de France – action parentalité	1 350,00 €
Total	196 402,51 €

3.2 **Résultat exceptionnel**

- Produits exceptionnels

- Quote-part subvention investissement virée au résultat	20 306 €
- Produits cession d'immobilisations	8 420 €

Total produits exceptionnels 28 726 €

- Charges exceptionnelles

- Dotation aux amortissements sur matériels mis au rebut	6 201 €
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 474 €
- Créances irrécouvrables sur exercices antérieurs	966 €

Total charges exceptionnelles 8 641 €

Soit résultat exceptionnel 20 085 €

4 Engagements

4.1 Engagements financiers

Intérêts sur emprunts restant à échoir au 31 décembre 2009 : 52 €.

4.2 Engagement en matière de formation professionnelle

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004, a instauré en faveur des salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures/an, pour un salarié à temps complet.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice, soit 1 221 heures, ne sont pas comptabilisés conformément aux règles comptables en vigueur.